

Messages essentiels à promouvoir par la CCSPV

1. Renforcement des activités de rayonnement et de sensibilisation à la vaccination

La CCSPV recommande que l'on élabore et que l'on instaure un plan de communication national robuste dont le principal objectif serait de promouvoir la vaccination et d'y sensibiliser les professionnels de la santé et le grand public.

Bien que la CCSPV et ses partenaires participent à la mise sur pied de campagnes nationales d'information et de sensibilisation depuis plus de 15 ans, y compris des concours d'affiches nationaux, des campagnes annuelles contre l'influenza, la Semaine nationale de promotion de la vaccination et d'autres activités d'information et de promotion, il subsiste des nids d'activités de sensibilisation et de rayonnement disparates menées par différents organismes au Canada.

Il nous faut une stratégie de communication complète, continue et coordonnée à l'échelle nationale, créée et mise en œuvre avec la collaboration des gouvernements provinciaux et territoriaux, des associations professionnelles et des organisations non gouvernementales pour atteindre nos publics-cibles : la population canadienne et les professionnels canadiens de la santé.

Un solide volet de relations publiques, dans cette stratégie de communication, viserait d'abord à combler le fossé entre les niveaux de confiance actuels du public à l'égard des vaccins et les niveaux de confiance nécessaires à une couverture vaccinale adéquate et soutenue.

Divers professionnels de la santé, y compris les vaccinateurs, auraient intérêt à recevoir une information continue, notamment sur les outils de pratique et les mesures d'éducation du patient adaptés à différents segments démographiques. La CCSPV pourrait héberger un site Web unique où l'on trouverait le matériel pédagogique et promotionnel fondé sur les preuves dont les vaccinateurs ont besoin dans tous les milieux de soins, avec des documents connexes pour chaque énoncé du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI).

Déclaration :

Un plan de communication national robuste comprendrait la diffusion d'informations et de messages promotionnels cohérents au grand public et aux professionnels de la santé, ce qui renforcerait la confiance envers l'innocuité et l'efficacité des vaccins et, en bout de ligne, l'acceptation des vaccins.

2. Harmonisation des schémas de vaccination du pays

La CCSPV recommande que l'on fournisse un financement fédéral spécifique et que l'on s'engage à faire preuve de leadership pour que chaque gouvernement provincial et territorial ait les moyens d'instaurer le même schéma, avec les vaccins habituels et nouveaux administrés aux mêmes âges, au sein de son programme de santé publique.

Grâce à son solide réseau national, la CCSPV est devenue un porte-parole indépendant et digne de foi qui transmet les messages essentiels de notre communauté aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'améliorer l'organisation de la vaccination au Canada.

L'un des principes de la *Loi canadienne sur la santé* est « l'universalité », à savoir que tous les résidents assurés ont droit au même niveau de soins de santé. La CCSPV considère que ce principe s'applique aux vaccins, et que tous les Canadiens et les Canadiennes devraient avoir un accès égal aux vaccins recommandés subventionnés par l'État.

La « mosaïque » actuelle de schémas de vaccination dans les provinces et les territoires du pays accroît le risque que des Canadiens et des Canadiennes ne reçoivent pas certains vaccins lorsqu'ils s'installent dans une autre province, ce qui les rend vulnérables aux maladies évitables par la vaccination.

Déclaration :

Un schéma de vaccination harmonisé, avec les vaccins habituels et nouveaux administrés aux mêmes âges, pourrait éviter que des citoyens ne reçoivent pas certains vaccins lorsqu'ils s'installent dans une autre province ou un autre territoire; on assurerait ainsi un accès équitable aux vaccins dans l'ensemble du pays, ce qui réduirait les maladies et les hospitalisations, et donc les coûts globaux des systèmes de soins de santé.

3. Instauration de registres d'immunisation

La CCSPV recommande vivement que l'on instaure un registre d'immunisation national pour recueillir des statistiques démographiques sur la vaccination au Canada, ce qui permettrait d'améliorer les stratégies de prévention et de réduire les coûts des soins.

Un registre d'immunisation national est essentiel à la réussite globale des programmes d'immunisation au Canada, car les statistiques démographiques recueillies dans un registre serviraient, en partie, à suivre les antécédents vaccinaux de chaque citoyen, à améliorer les taux de vaccination et à mieux préparer le Canada à riposter à une pandémie. Un registre national fait partie intégrante de la Stratégie nationale d'immunisation (SNI), car plusieurs autres objectifs de cette stratégie (sensibilisation et rayonnement ciblés; cibles et objectifs nationaux; réponse aux besoins des populations cibles; harmonisation des schémas de vaccination; innocuité des vaccins; contrôle et surveillance) pourront être atteints ou favorisés lorsque les données seront saisies dans un registre d'immunisation national.

Un registre d'immunisation national prendrait la forme d'un réseau de bases de données provinciales et territoriales maillées, ce qui permettrait la collecte systématique des données d'immunisation tout en préservant le droit à la vie privée des Canadiens et des Canadiennes.

Comme l'affirment les *Centers for Disease Control and Prevention* des États-Unis, les registres d'immunisation ont des avantages pour tout le monde :

Pour les professionnels de la santé :

- Obtenir les antécédents vaccinaux complets et exacts d'un nouveau ou d'un ancien patient;
- Produire les dossiers de vaccination officiels;
- Réduire la paperasse;
- Gérer les stocks de vaccins;
- Introduire de nouveaux vaccins ou des modifications au schéma de vaccination;
- Interpréter plus facilement le calendrier de vaccination, très complexe;
- Fournir aux régimes d'assurance-maladie et à d'autres organismes nationaux des données relatives à la couverture vaccinale.

Pour les communautés :

- Repérer les populations les plus vulnérables aux maladies évitables par la vaccination;
- Cibler efficacement les interventions et les ressources de vaccination.

Pour les parents :

- Être avisés des vaccins en retard et des prochains vaccins à recevoir;
- Obtenir un dossier vaccinal exact et officiel pour leur usage personnel et pour les formalités d'admission à la garderie, à l'école ou aux camps de vacances;
- Regrouper dans un même document tous les vaccins qu'un enfant a reçus;
- Veiller à ce que les vaccins d'un enfant soient à jour;
- Veiller à ce que les enfants soient vaccinés à temps si la famille déménage ou change de dispensateur de soins de santé;
- Prévenir la vaccination inutile (les vaccins reçus en double).

Déclaration :

Un registre d'immunisation national rehausserait la fréquence de mise à jour des dossiers vaccinaux, fournirait les données nécessaires pour cibler les efforts de vaccination et ferait en sorte que le Canada soit mieux préparé à riposter aux pandémies.